



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par :
Guillaume COPPIN
IA-IPR de physique-chimie
Directeur de l'EAFC

Tél : 06 73 32 25 23

Mél : guillaume.coppin@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le jeudi 1^{er} septembre 2022

Monsieur Guillaume COPPIN
IA-IPR de physique-chimie

À

Mesdames et Messieurs les enseignants de
physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de la région académique de
Corse

Objet : Lettre de rentrée 2022-2023

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée 2022 ainsi que la bienvenue aux professeurs qui arrivent dans notre académie. L'année qui vient de se terminer a encore été perturbée par le contexte sanitaire mais votre mobilisation ainsi que celle des différents personnels de l'éducation nationale ont permis de dispenser un enseignement de qualité et de réaliser les épreuves du baccalauréat dans de bonnes conditions. Je tiens à vous remercier pour votre investissement lors de cette précédente année scolaire.

Cette lettre de rentrée a pour but de vous donner quelques informations relatives à la rentrée scolaire 2022-2023.

I-Préambule des IA-IPR

Conformément à la circulaire ministérielle de rentrée 2022, le rôle de notre école sera de continuer à offrir un temps et un espace communs à des enfants de tous horizons, pour apprendre, comprendre, agir et devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels. Ce sont ce temps, cet espace, cette opportunité que cette nouvelle rentrée doit préserver et promouvoir.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Cette année devra permettre à notre institution de continuer à s'engager pour l'excellence, l'égalité et le bien-être de nos élèves, autour des priorités suivantes :

1. Une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

- Un collège plus ouvert
- Les mathématiques dans le tronc commun au lycée général
- Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous
- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins avec la mise en place des écoles académiques de formation continue
- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves

2. Une École engagée pour l'égalité et la mixité

- Une École pleinement inclusive
- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte
- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- L'orientation comme facteur d'égalité des chances
- Redoubler d'effort contre le décrochage scolaire

3. Une École engagée pour le bien-être des élèves

- Une École fondée sur le respect de l'autre
- Une attention accrue à la santé mentale des élèves
- L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves
- S'engager pour l'environnement et le développement durable

Dans le cadre la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves, nous vous rappelons que la passation des tests de positionnement de sixième et seconde en français et mathématiques aura lieu du 12 au 30 septembre. Au collège, les tests de fluence en lecture pourront être menés plus tôt. Certains résultats seront disponibles dès le lendemain de l'évaluation. Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens :

<https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Au niveau national et académique la formation continue évolue. Les organismes dédiés à cette formation que sont la DAFPEN et la DFTLV disparaissent et une École Académique de la Formation Continue (EAFC) voit le jour au 1^{er} septembre 2022. Cette école a pour vocation la formation de tous les personnels de l'académie de Corse qu'ils soient issus de la sphère pédagogique ou administrative. Ses missions sont les suivantes :

- proposer une offre de formation cohérente et lisible pour tous les personnels ;
- favoriser l'émergence d'une culture commune de tous les personnels ;
- accompagner le développement professionnel de tous les personnels de manière concertée avec la politique RH ;
- assurer un continuum de formation en partenariat avec l'INSPE de Corse ;
- développer des formations certifiantes et/ou diplômantes en lien avec les établissements d'enseignement supérieur.

L'offre de formation est structurée en parcours qui regroupent par thèmes des modules de formation. Certains de ces parcours abordent des sujets transversaux (valeurs de la république, évaluation, éducation au développement durable...), d'autres des sujets spécifiques (disciplinaires ou liés à des

métiers en particulier). Dans les parcours transversaux de nombreux modules seront à destination de publics variés, cela permettra une acculturation collective riche.

Le Plan Académique Pluriannuel de Formation sera consultable la semaine du 12 septembre 2022 sur le site de l'E AFC (<https://www.ac-corse.fr/eafc>). Vous pourrez ensuite vous inscrire à des modules de formation via une nouvelle application. L'E AFC reviendra prochainement vers tous les personnels de l'académie afin de préciser les modalités d'inscription.

Nous vous rappelons par ailleurs la poursuite du plan du national de formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République jusqu'à 2025. Ce plan, déployé depuis avril 2022 dans notre académie, est destiné à réaffirmer l'École comme premier lieu d'incarnation et de partage de la laïcité et des valeurs de la République. Son objectif est de renforcer les connaissances des professeurs et leur capacité à répondre aux attentes à la laïcité et aux valeurs de la République.

La formation s'articule en une journée entière en présentiel suivie d'une autre demi-journée en distanciel asynchrone pour chaque agent. Il est donc possible que vous soyez désigné cette année pour y assister.

Au plus près des réalités, cette formation vivante et concrète est construite autour d'études de cas et de situations de classe. Vous étudierez la laïcité et les valeurs de la République par les textes fondateurs. Vous serez invités à réfléchir au partage des valeurs et principes de la République à l'École par la pédagogie, la didactique et le positionnement ; enfin, vous examinerez les réponses à des situations de remises en cause du principe de laïcité et des valeurs de la République dans et hors de la classe. La demi-journée en distanciel asynchrone sera consacrée à la radicalisation.

Dans le prolongement de la politique académique égalité filles-garçons, nous attirons également votre attention sur la mise en œuvre du Plan Académique Egalité Femmes-Hommes et Lutte contre les Discriminations.

<https://www.ac-corse.fr/egalite-filles-garcons-121979>

Comme lors des précédentes années scolaires, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – collèges et lycées – l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- les pratiques didactiques et pédagogiques, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- la connaissance et la mise en œuvre des programmes en vigueur ;
- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves, notamment au lycée dans le cadre du projet d'évaluation de l'établissement ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- selon les modalités propres à chaque discipline, l'implication ou la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l'utilisation de l'ENT ;
- la mise en place de situations permettant différentes pratiques de l'oral ;
- la mise en œuvre d'un travail d'équipe, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- l'implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

II-Lettre de rentrée spécifique à la physique-chimie

1-L'enseignement de la physique-chimie

La place de l'enseignement de la physique-chimie au collège et au lycée est centrale. Notre discipline a des objectifs multiples, notamment former de futurs citoyens éclairés. Les problématiques environnementales actuelles si prégnantes ne peuvent être appréhendées correctement sans un bagage scientifique suffisant, en particulier en physique-chimie. Il est également indispensable de préparer nos élèves à des poursuites d'études dans les meilleures conditions. Les enseignements de physique-chimie y contribuent, en particulier pour les futurs étudiants dans des filières scientifiques. L'orientation vers ces filières est souvent le résultat d'un choix de la spécialité physique-chimie du lycée général ou d'une voie technologique à dominante physique-chimie. Ce choix doit être nourri par plusieurs années où l'élève a pu apprécier un enseignement authentique de cette discipline, notamment les allers-retours entre l'observation, la pratique expérimentale et l'activité de modélisation.

La construction des connaissances et des compétences en physique-chimie doit se faire majoritairement à partir d'une approche expérimentale. La manipulation des élèves doit être régulière et quasi-systématique lors des heures où les groupes sont à effectifs réduits. Les expériences de cours peuvent être également très pertinentes. L'utilisation régulière de l'outil informatique est indispensable, elle permet de travailler le traitement de données, de faciliter la modélisation et de développer des compétences numériques. La maîtrise des microcontrôleurs et du langage Python est indispensable pour chaque enseignant.

La physique-chimie est une discipline en interaction avec d'autres. Elle entretient un lien étroit et privilégié avec les mathématiques mais c'est également une discipline qui interagit avec les autres disciplines scientifiques et non scientifiques. Elle contribue à la maîtrise de celles-ci comme par exemple celle de la langue française.

Il est indispensable que chacun s'approprie l'intégralité des programmes de sciences et technologie (cycle 3) et de physique-chimie jusqu'à la classe de terminale ainsi que les programmes de lycée professionnel. Ceux-ci forment un tout cohérent qui ne doit pas être analysé de manière parcellaire. Les programmes du lycée général et technologique et ceux du collège sont articulés autour de trois ou quatre thèmes identiques. L'aspect « spiralaire » est le fondement de nos programmes où chaque notion est vue plusieurs fois, tout en élevant le niveau d'exigence.

Les préambules des différents programmes précisent le contexte et les objectifs. Leur appropriation est indispensable afin de comprendre l'état d'esprit qui guide ces programmes. Les ressources d'accompagnement (Eduscol) et les documents du GRIESP sont également des aides très intéressantes pour construire vos cours.

2-L'évaluation, le contrôle continu et les projets d'évaluation

Avec la réforme du baccalauréat, le poids du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat se renforce. Le contrôle continu représente aujourd'hui 40 % de la note globale du baccalauréat (options mises à part). Il sera constitué de la moyenne des moyennes annuelles obtenues par les élèves pendant le cycle terminal pour les disciplines suivantes : histoire-géographie, LVA, LVB, EMC, EPS, spécialité abandonnée, enseignement scientifique pour la voie générale ou mathématiques pour la voie technologique. Le contrôle continu acquiert donc une valeur certificative, impliquant le maintien d'exigences fondamentales :

- conjuguer le contrôle continu avec un maintien du niveau ;
- garantir l'égalité de traitement des candidats ;
- garantir la prévisibilité des épreuves aux candidats et aux parents.

Pour accompagner la mise en œuvre du contrôle continu, un « guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans la cadre de la réforme du lycée général et technologique » a été publié.

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

Ce guide est constitué d'un préambule commun, établissant des règles prévalant pour l'ensemble des disciplines, suivi de préconisations concernant chaque discipline, dans le respect de leurs spécificités.

Deux impératifs s'imposent :

- le cadre doit être connu de l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives ;
- chaque établissement mobilise les équipes autour de la rédaction d'un « projet d'évaluation ».

Fruit d'une réflexion collégiale associant toutes les disciplines concernées, le projet d'évaluation est un document qui permet d'assurer la transparence des pratiques d'évaluation de l'établissement, notamment en direction des candidats et des familles. Le document doit proposer un cadre d'harmonisation de l'évaluation, sans pour autant conduire à une uniformisation des pratiques disciplinaires.

Cette évolution a impliqué, entre autres, la nécessité d'une réflexion sur les pratiques d'évaluation au sein de notre discipline. Je me suis rendu en début d'année scolaire 2021 dans chacun des lycées de l'académie afin de travailler avec vous sur ce sujet. Ensuite, les enseignants de physique-chimie de lycée ont participé à des réunions permettant d'engager une réflexion commune lors de conseils d'enseignements. Il faut la poursuivre cette année, l'étendre aux évaluations non certificatives et l'amorcer en collège.

3-La place de l'oral dans l'enseignement de la physique-chimie

La discipline physique-chimie contribue au développement des compétences orales tant au collège qu'au lycée. Celles-ci doivent être travaillées régulièrement en classe lors d'activités adaptées : recherches individuelles ou collectives, activités expérimentales, phases de construction du cours ou évaluations. Ces compétences doivent être évaluées, notamment de manière formative. La prise de parole en public doit être naturelle et ne plus générer de stress. Les élèves seront ainsi mieux préparés à l'épreuve du « Grand oral » de la classe de terminale.

4-La formation continue

La formation est un élément indispensable afin de répondre à l'évolution du métier d'enseignant. L'expertise disciplinaire, les connaissances didactiques et la maîtrise pédagogique doivent contribuer à une amélioration constante des cours dispensés.

Vous retrouverez dans le Plan Académique Pluriannuel de Formation (PAPF) proposé par l'EAFC un parcours spécifique physique-chimie. Il est composé des modules suivants :

- dossier RAEP CAPES interne de physique-chimie ;
- apports disciplinaires en chimie organique ;
- la chimie dans les programmes des classes de ST2S ;
- la chimie dans les programmes des classes de STI2D ;
- préparation agrégation interne de physique-chimie ;
- utilisation du smartphone en physique-chimie ;
- utilisation du langage Python en physique-chimie ;
- GRP de physique-chimie en collège ;
- GRP de physique-chimie en lycée ;
- journée UDPPC.

Je vous invite à vous inscrire aux modules de formation qui correspondent à vos besoins non seulement dans ce parcours mais également dans les divers parcours transversaux.

5-L'accompagnement des personnels et l'information

L'équipe disciplinaire académique de physique-chimie s'étoffe avec un chargé de mission d'inspection. Monsieur Stéphane BARBE, professeur au lycée Fesch (stephane.barbe@ac-corse.fr), participera à l'accompagnement des personnels, notamment contractuels.

Plusieurs médias sont disponibles afin de se tenir informé de l'actualité disciplinaire :

- le site académique : <http://www.ac-corse.fr/physique/> ;
- l'environnement numérique de travail académique : <http://www.leia.corsica/> ;
- le portail de la physique-chimie sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>.

L'interlocuteur académique pour le numérique (IAN) est Monsieur Jean-Marie LEONELLI, professeur au collège du Fium'Orbu (jean-marie.leonelli@ac-corse.fr). Il pourra vous accompagner dans votre maîtrise de l'outil numérique et dans l'organisation de nos échanges à distance.

La communication avec l'ensemble des enseignants de la discipline se fera exclusivement via vos adresses académiques (prenom.nom@ac-corse.fr). Je vous demande de les consulter quotidiennement les jours ouvrés.

6-La culture scientifique et la promotion des sciences

Le Correspondant Académique pour les Sciences et Technologies (CAST) de notre académie est Monsieur Jean-Laurent Vellutini (jean-laurent.vellutini@ac-corse.fr), également DRARI de notre académie.

Je remercie tous les professeurs et les équipes pédagogiques qui se sont impliqués dans des actions de promotions des sciences malgré le contexte particulier des dernières années scolaires. Je vous encourage à vous engager de nouveau dans ces actions tant au collège qu'au lycée. Par ce biais, vous permettez à vos élèves d'acquérir des compétences nouvelles mais vous faites également rayonner notre discipline.

- Les trophées scientifiques de Corse

Les trophées scientifiques de Corse se sont de nouveau déroulés en présentiel en 2022. Cette manifestation sera reprogrammée en 2023. Elle permettra de présenter les travaux des élèves ayant participé à des ateliers scientifiques ou des concours. N'hésitez pas à postuler afin de présenter les actions menées en classe.

- La fête de la science

En Corse, la fête de la science (<https://www.fetedelascience.fr/>) aura lieu du 7 au 17 octobre 2022. La thématique phare de cette nouvelle édition est le changement climatique « atténuation et adaptation ».

- Sciences à l'école

« Sciences à l'École » est un dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de soutenir et inciter des projets de culture scientifiques dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, classes préparatoires) et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les jeunes. Ces actions sont fondées sur la pluridisciplinarité et le partenariat et favorisent l'innovation pédagogique. <http://www.sciencesalecole.org/>

Le dispositif « Sciences à l'École » propose de nombreuses actions comme « Astro à l'École », « Cosmos à l'École », « Experts à l'École », « Météo à l'École » et « Sismos à l'École ».

J'en suis le correspondant académique, n'hésitez pas à me contacter afin de connaître les modalités des campagnes de prêt de matériel.

- **Les Olympiades nationales de la chimie**

Ces olympiades impliquent des classes de première ou de terminale. Une préparation est effectuée dans plusieurs lycées de l'académie. Le site dédié permettra de trouver tous les compléments d'informations : <http://www.olympiades-chimie.fr/>

- **Les ateliers de la radioprotection**

Les ateliers de la radioprotection se déroulent depuis plusieurs années dans notre académie, la professeure référente est Madame Corinne AVENOSO (corinne.avenoso@ac-corse.fr)
<http://www.lesateliersdelaradioprotection.com>

- **Le concours C.Génial-collège**

Les inscriptions pour l'édition 2023 du concours C.Génial-collège seront ouvertes début septembre. Pour de plus amples informations : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>

C'est Madame Murielle COPPIN (murielle.coppin@ac-corse.fr) qui est la professeure référente académique.

- **Le concours Faites de la science**

Dispositif piloté par l'Université de Corse. La responsable académique de ce concours est Madame Marie-Hélène GERONIMI-PANCRAZI (Chargée des événements et de communication à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Corse (pancrazi@univ-corse.fr)).

- **L'Union des Professeurs de Physique et de Chimie**

L'UdPPC est toujours très active au niveau académique. Vous pouvez contacter Madame Véronique MAROSELLI (veronique.maroselli@ac-corse.fr), présidente de la section académique, pour obtenir des renseignements.

Je reste à votre écoute et vous remercie encore pour votre travail au service des élèves.
Je vous souhaite une très bonne année scolaire 2022-2023.